



Chères adhérentes, chers adhérents, cher-e-s ami-e-s,

Au terme de cette année 2019 remplie d'évènements divers et surtout de nombreuses satisfactions, nous voici à l'heure des bilans.

L'activité de l'ANCRE, de par ses sections et la place qu'occupe notre Club dans son espace institutionnel et auprès de ses partenaires, se pérennise. Comme chaque année, l'ANCRE, toujours bien soutenue par la Municipalité de La Chapelle sur Erdre, a été citée plusieurs fois lors de Conseils Départementaux, pour son dynamisme et sa présence dans diverses réalisations.

Sur le plan sportif, même s'ils ne sont pas encore suffisamment nombreux, nos régatiers sont actifs et performants tant dans les courses sur l'Erdre (Trophées Ancr'Erdre et Bretecher...) qu'en mer, dans les séries dériveurs, Micro dont Corsaires, avec de nombreux podium de niveau régional, national ou international (en Handi-Voile), sans omettre la Course Croisière des Ports Vendéens...

Les fidèles de la Voile Loisir ont fait nombre autour de leur responsable pour la sortie Club annuelle à l'occasion de la Semaine du Golf. Le programme de 2020 est en cours d'élaboration pour conquérir de nouveaux navigateurs de loisir, déjà sur l'Erdre et sur la côte au printemps.

Les « Tamalous » sont toujours nombreux à naviguer un mardi par quinzaine, accompagnés d'adeptes de la régates pour profiter de leur expérience. Ces sorties nautiques ne les empêchent pas de répondre présents dans toutes les activités d'infrastructure de la Base. Encore merci à eux.

En lien avec les Fédérations Handisport et du Sport Adapté, la Voile Solidaire propose, les mercredis et samedis, aux personnes porteuses de handicap de naviguer en Skellig sur les bassins de l'Erdre. Pour maintenir à bon niveau son effectif d'abonnés adressés par nos Etablissements partenaires, la Voile Solidaire recherche encore de nouveaux bénévoles accompagnateurs.

Malgré des difficultés d'encadrement au premier semestre, l'Ecole de Voile a aussi donné entière satisfaction, tant en ce qui concerne la Voile Scolaire au profit des écoles primaires de La Chapelle sur Erdre et de quelques communes voisines, que de l'Ecole de Voile à l'année, où adolescents et adultes se côtoient pour apprendre et se perfectionner. Enfin, 4 dériveurs RS QUEST ont remplacé les vieux 4.20 et 2 RS FEVA complètent les EQUIPE.

Aucune de toutes ces activités ne pourrait se réaliser sans l'esprit associatif et l'implication des bénévoles qui prévalent à l'ANCRE. Alors, tout le CA et moi-même nous vous invitons, cher(e)s adhérent(e)s, à rejoindre l'équipe dirigeante du Club et à représenter vos activités en vous portant candidat au Conseil d'Administration.

Associé au CA de l'ANCRE, je vous souhaite de joyeuses fêtes et je vous donne rendez-vous pour d'autres aventures sur l'eau et sur la base. Tous mes meilleurs vœux pour 2020.

VIGNAULT Christian
Président de l'ANCRE



ANCRE – Base de la Grimaudière – BP 4323 – 44243 La Chapelle sur Erdre Cedex

Tel:02.40.29.71.62

aso.ancre@neuf.fr

site: ancrecn.free